



HAL
open science

Faire rendre des comptes. Les conditions de l'investigation journalistique à l'échelle locale

Nicolas Kaciaf

► To cite this version:

Nicolas Kaciaf. Faire rendre des comptes. Les conditions de l'investigation journalistique à l'échelle locale. Politiques de communication, 2021, Politiques de communication, 15, pp.139-166. 10.3917/pdc.015.0139 . hal-04441024

HAL Id: hal-04441024

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04441024v1>

Submitted on 6 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Faire rendre des comptes.
Les conditions de l’investigation journalistique à l’échelle locale**

Résumé :

La presse locale est-elle en capacité de surveiller les élus et rendre compte de leurs éventuels écarts ? A partir d’une monographie consacrée au site *Médiacités*, journal en ligne d’enquêtes consacrées à quatre métropoles françaises, cet article vise à saisir l’ensemble des conditions qui rendent possibles la publication d’informations potentiellement « dérangeantes » pour les acteurs occupant des positions de pouvoir à l’échelle locale. L’observation de l’édition lilloise de ce *pure player* permet de comprendre, en creux, pourquoi les médias régionaux dominants s’avèrent si peu incisifs et curieux vis-à-vis des élites politiques locales et de leur rapport à l’argent. Nous identifions l’imbrication de quatre difficultés que les spécificités des échelles territoriales infranationales tendent à exacerber : garantir la viabilité économique du média ; accéder à des informateurs et/ou à des documents divulguant des faits susceptibles de nourrir la réprobation ; bénéficier de rédacteurs disposés à l’enquête et capables de résister aux réactions des personnalités mises en cause ; bénéficier de relais dans l’espace public local pour que les informations puissent enclencher des controverses visibles et durables.

Summary :

Is the local press able to monitor elected officials and report on their deviations? Drawing on the case of *Médiacités*, an online investigative journal devoted to four French metropolises, this article aims to grasp the conditions that make it possible to publish information potentially disturbing for local elites. Observing the edition of Lille of this pure player allows us to understand why the dominant regional media are rarely incisive or curious about local political elites and their relationship to money. We identify the interweaving of four difficulties that the specificities of sub-national territorial scales tend to exacerbate: guaranteeing the economic viability of the media; accessing informants and/or documents disclosing disturbing facts; benefiting from editors willing to investigate and able to overcome the costs of the reactions of the personalities involved; benefiting from relays in the local public space so that the information can trigger visible and lasting controversies.

Mots clés : journalisme d’investigation ; politique locale ; corruption ; *pure players* ; médias indépendants ; sociologie du journalisme ; journalisme local

Key words : investigative journalism; local politics; corruption; pure players; independent media; sociology of journalism; local journalism

Faire rendre des comptes **Les conditions de l'investigation journalistique à l'échelle locale**

Le 15 juin 2018, le *pure player* « d'investigation locale » *Médiacités* révèle, factures à l'appui, que le président de la Métropole européenne de Lille (MEL), Damien Castelain, aurait utilisé plus de 11 000 euros du budget métropolitain à des fins privées au cours des quinze derniers mois¹. Recevant le jour-même des messages de soutien de la part d'autres élus communautaires, de droite (Gérald Darmanin, maire de Tourcoing) comme de gauche (Martine Aubry, maire de Lille), Damien Castelain profite de l'ouverture de la séance plénière de l'institution pour déclarer sa « haine » et sa « révolte » contre ce qu'il qualifie d'enquête « nauséabonde » et de « chasse à l'homme ». Le lendemain, le quotidien régional *La Voix du Nord* consacre plus d'une demi-page du cahier « Métropole lilloise » à l'affaire naissante mais en choisissant de rendre compte presque exclusivement de la réaction du président de la MEL, les informations de *Médiacités* étant résumées en une courte phrase. Tandis que le *pure player* étaye ses accusations par l'apport d'informations complémentaires au cours des jours suivants, le quotidien régional se contente d'un papier d'« explications » des règles relatives aux frais de représentation des élus (22 juin), avant de restituer, sur une double page, les justifications du président de la MEL à ces dépenses sans discuter la pertinence des arguments avancés par l' élu (28 juin)². Mettant en opposition deux postures journalistiques distinctes face aux pouvoirs locaux, ce cas illustre de manière exemplaire la tendance des médias régionaux dominants à relayer la communication officielle des institutions locales et plus généralement leur faible propension à exercer, par l'enquête journalistique, un contrôle des élites politiques du territoire, de leurs pratiques du pouvoir et de leurs rétributions.

De nombreux travaux de sciences sociales sont venus étayer le constat d'une presse locale structurellement peu disposée à questionner les pratiques des pouvoirs locaux et de leurs dirigeants. Cette prudence de la PQR dans le suivi de l'actualité politique, et plus généralement dans les relations entretenues avec les élus, se manifeste par de nombreuses dimensions : surreprésentation du registre du « compte-rendu » au regard de genres rédactionnels manifestant une plus grande initiative journalistique (Ballarini, 2008 : 413-414), multiplication des partenariats entre groupes de presse locale et collectivités qui encouragent un suivi promotionnel des événements (culturels notamment) portés par les institutions (Frisque, 2011 : 18), dépendance vis-à-vis des sources officielles dans le traitement de l'actualité locale (Berthaut et al., 2009 : 104), endossement de logiques de « défense du territoire » susceptibles d'activer le partage de référents et de causes communes avec les « décideurs » locaux (Kaciaf et Talpin, 2016), etc. Si ces analyses doivent être contextualisées pour ne pas opérer de généralisations abusives et ainsi occulter les efforts accomplis pour entreprendre un suivi plus incisif des pratiques politiques locales, il n'en demeure pas moins que cette paradoxale « paralysie de la puissance » (Frisque, 2010 : 960) doit demeurer un questionnement cardinal en sociologie du journalisme.

Pour autant, il ne faudrait pas succomber à une approche fataliste qui conclurait à l'impossibilité structurelle d'un contrôle journalistique de l'activité des élus locaux et de leurs rémunérations. En nous appuyant sur une monographie consacrée au développement du site *Médiacités*, nous cherchons, à l'inverse, à saisir l'ensemble des conditions qui rendent possibles la publication

¹ Trentesaux J., « Damien Castelain un président tiré à quatre épingles... aux frais du contribuable », *Médiacités*, 15 juin 2018 (<https://www.mediacites.fr/lille/enquete-lille/2018/06/15/damien-castelain-un-president-tire-a-quatre-epingles-aux-frais-du-contribuable/>).

² Pour la version numérique de cette double page : <https://www.lavoixdunord.fr/405984/article/2018-06-28/damien-castelain-president-de-la-metropole-europeenne-de-lille-s-explique-sur>

d'informations potentiellement problématiques pour les acteurs occupant des positions de pouvoir à l'échelle locale. Fondé en 2016 par d'anciens rédacteurs du service « Régions » de *L'Express*, *Médiacités* se présente comme « un journal en ligne d'enquête et de décryptage consacré aux principales métropoles françaises ». Mobilisant principalement des pigistes locaux pour réaliser un à deux papiers hebdomadaires pour chacune des villes suivies, il dispose, depuis 2017, d'éditions à Lyon, Nantes et Toulouse qui sont venues compléter une offre initialement expérimentée sur la ville de Lille et sur laquelle repose notre recherche. De novembre 2016 à fin janvier 2019, l'édition de Lille s'est enrichie de 192 articles, relativement longs au regard des standards rédactionnels de la presse locale³, dont 118 sont labellisés « Enquêtes » et 19 « Compléments d'enquête »⁴. Si la participation des contributeurs est très inégale, on compte pas moins de 35 signatures différentes, 5 relevant de l'équipe parisienne qui coordonne le site, 19 de journalistes pigistes habitant à Lille ou dans la région et 11 de rédacteurs qui ne vivent pas dans les Hauts de France.

L'originalité du dispositif journalistique imaginé par les fondateurs de *Médiacités* invite, en creux, à se demander pourquoi la démarche de surveillance des élus, de leurs rétributions ou du financement de leurs campagnes est si peu poussée aux échelles infra-nationales⁵. Certes, en France, le journalisme dit d'investigation s'est institutionnalisé tardivement dans les médias nationaux au regard de la situation états-unienne (Hunter, 1997). Il faut en effet attendre les années 1980 pour qu'au-delà de quelques francs-tireurs dans la presse hebdomadaire, se constituent des services « Enquêtes » sous l'effet des reconfigurations économiques des marchés médiatiques et d'un renouvellement générationnel dans les rédactions (Marchetti, 2000 ; Charon et Furet, 2000 ; Lemieux, 2001). Bien sûr, ces pratiques journalistiques demeurent circonscrites à quelques titres et subissent de vigoureuses critiques à l'intérieur même de l'espace professionnel. Pour autant, on peut se demander pourquoi les médias locaux n'ont pas suivi cette dynamique fondée sur la valorisation des « scoops » au sujet d'affaires politico-financières et la distanciation critique des journalistes à l'égard des institutions politiques et de leurs dirigeants. Tout comme pour la presse spécialisée sur des secteurs économiques donnés (Chupin et Mayance, 2013), le local (envisagé ici à l'échelle d'une métropole comme celle de Lille) exacerbe certaines tensions du travail journalistique et renforce les difficultés associées à la prétention de rendre visible des pratiques ou des enjeux que les acteurs dominants s'efforcent de maintenir secrets, confinés et/ou indiscutés⁶. Nous formulons ici l'hypothèse que plus un média se focalise sur une échelle territoriale restreinte, plus la société au sein de laquelle il publicise et hiérarchise les flux d'informations est tendanciellement marquée par une imbrication plus prononcée des espaces de pouvoir⁷. La moindre segmentation

³ Sur l'année 2017, les papiers labellisés « Enquête » font entre 4 200 et 22 000 signes, pour une moyenne d'environ 10 100 signes (soit un peu moins de sept feuillets, l'unité de mesure journalistique de la taille des articles).

⁴ Les autres papiers relèvent du genre « Décryptage » (N=44), « Interview » (N=8) et « Portrait » (N=3).

⁵ Au-delà des publications locales « partisans » qui ont globalement disparu au cours des quarante dernières années, il existe évidemment des médias dits « alternatifs » dans de nombreuses métropoles (à l'image de *La Brique*, « journal local de critique sociale » publié à Lille depuis 2007). Pour autant, ces derniers s'inscrivent davantage dans une démarche d'analyses et de commentaires satiriques que dans une perspective de divulgations d'informations exclusives. Souvent fragiles financièrement, ils reposent sur la mobilisation de militants bénévoles plus que de professionnels du journalisme. Voir Ferron 2016.

⁶ On pourrait ici qualifier ces informations qui échappent à la mise en visibilité médiatique de *undone journalism*, à l'image du concept de *undone science* imaginé par la sociologie du travail scientifique. Sur ces conditions d'accès à la discussion publique d'enjeux d'intérêt général, voir notamment Gilbert et Henry, 2012 ; Henry, 2017).

⁷ Si cette hypothèse est déjà en partie éprouvée (Arpin, 2010), elle est paradoxalement très peu questionnée par les spécialistes du pouvoir local. Plus généralement, il faut noter le très faible dialogue entre sociologie des médias locaux et sociologie des pouvoirs locaux. Pour preuve, dans le très bon manuel d'Anne-Cécile Douillet et Rémi Lefebvre (2017), on ne recense que de très rares références à la production de l'information locale et, au-delà, aux espaces publics locaux. Reste que différents travaux sociologiques ont pu mettre en évidence l'intensité des

des rôles entre lecteurs, sources, protagonistes de l'actualité, annonceurs et/ou investisseurs brouille la ligne de partage entre le domaine du domestique et du public et limite la possibilité de produire de « l'intranquillité »⁸ pour les élites dirigeantes.

Si *Médiacités* s'efforce de surmonter ces difficultés, l'observation de l'activité du site et de son développement met en évidence un ensemble d'enjeux qui, tous, peuvent s'analyser au prisme des spécificités morphologiques d'une échelle territoriale infra-nationale. Pérenniser un tel média suppose donc de surmonter quatre obstacles qui sont autant de conditions à l'exercice d'un journalisme incisif vis-à-vis des pouvoirs locaux et curieux quant à leur rapport à l'argent : garantir la viabilité économique du média ; pouvoir accéder à des informateurs et/ou à des documents divulguant des faits susceptibles de nourrir la réprobation ; bénéficier de rédacteurs disposés à l'enquête, disponibles et compétents pour exploiter une documentation souvent hermétique, tout en leur permettant de surmonter les coûts des réactions des personnalités mises en cause ; bénéficier de relais dans l'espace public local pour que les informations puissent enclencher des controverses visibles et durables. En s'appuyant sur l'examen de quelques enquêtes et en particulier celles concernant les dirigeants de la Métropole européenne de Lille, il s'agit donc de restituer l'amont et l'aval de cette publicisation journalistique des irrégularités ou des abus commis par les élites locales.

Cette monographie du cas *Médiacités* repose sur une diversité de terrains d'enquête : analyses de contenus, entretiens, observations (conférences de rédactions, réunions de sociétaires et/ou de lecteurs, débats publics organisés par l'équipe du journal, etc.), exploitation de documents internes à l'entreprise, recension des « reprises » dans la presse locale et examen des échanges suscités par les enquêtes de *Médiacités* sur Twitter.

Plus précisément, nous avons collecté et codé l'ensemble des enquêtes lilloises de *Médiacités* de novembre 2016 à janvier 2019 et mené un examen plus approfondi de quinze sujets ayant fait l'objet d'un ou plusieurs papiers. Nous nous focaliseront ici sur huit d'entre eux qui concernent directement ou indirectement le rapport des élus locaux à l'argent : l'affaire dite du « Grand Stade » de Lille ; un conflit d'intérêts concernant la vente par le maire de Valenciennes d'un des offices HLM de la ville ; le financement de l'association organisatrice des manifestations culturelles Lille 3000 ; les « privilèges » accordés au directeur général des services de la Métropole européenne de Lille (MEL) ; le « micro-parti » de Xavier Bertrand ; l'usage privé des frais de représentation du président de la MEL ; le cumul des mandats et de leurs rémunérations par les élus de la MEL ; enfin les dépenses des élus (et notamment celles et ceux du Rassemblement National) au Conseil régional des Hauts-de-France.

Ensuite, nous avons mené vingt-huit entretiens approfondis avec treize des responsables et contributeurs du site, les interviewés ayant été rencontrés au moins deux fois, pour recueillir dans un premier temps des éléments sociobiographiques permettant de comprendre les circonstances et conditions de l'investissement dans ce projet journalistique et pour revenir dans un second temps sur une ou plusieurs de leurs enquêtes. Il s'agissait alors de confronter l'interviewé à ses articles pour saisir l'ensemble des étapes de l'investigation, de l'idée de départ à l'appréhension des conséquences de la publication sur les protagonistes mis en cause, en passant par les conditions concrètes de travail et d'écriture de l'enquête.

POUVOIR FINANCIER ET RENTABILISER L'INVESTIGATION

transactions entre élites politiques et élites économiques dans le contexte de la métropole lilloise. Voir notamment Collectif Degeyter, 2017 : p. 30 *sq.*

⁸ Selon la formule utilisée notamment par Arfi (2015 : 25) et par Desage et Guéranger (2011).

Bien que les personnes mises en cause dans des enquêtes journalistiques tendent régulièrement à rabattre les motivations médiatiques à de simples objectifs mercantiles⁹, les logiques proprement économiques ne peuvent être occultées de l'analyse tant elles constituent des conditions *sine qua non* à l'autonomie du travail journalistique (Cagé, 2015). Ces logiques économiques peuvent être définies à trois niveaux. Le regard peut tout d'abord se porter sur le volume et la répartition du capital. Si les investissements déterminent les capacités financières du média du point de vue notamment du nombre d'enquêtes proposées aux lecteurs, l'analyse doit appréhender les motivations des actionnaires à engager des fonds dans une telle entreprise journalistique et par conséquent observer les marges de manœuvre de la rédaction à leur égard. Il faut, en deuxième lieu, se préoccuper du modèle marchand, c'est-à-dire des modalités d'attraction des audiences et de monétisation de leur consommation afin d'atteindre, au moins *a minima*, l'équilibre des comptes. Enfin, l'attention doit se diriger vers la structure des coûts engagés pour produire le contenu rédactionnel¹⁰. La nécessité de garantir la viabilité financière de l'entreprise suppose de garder en tête que les rationalités commerciales sont inséparables des impératifs démocratiques plus volontiers mis en avant pour justifier l'ambition de « sortir » des contenus au service de l'« intérêt général » et ayant un « retentissement » local¹¹.

Soucieux de ne concevoir ni un « journal pour les annonceurs » ni un « journal d'actionnaires », les fondateurs ont imaginé un modèle économique qui doit leur permettre de pouvoir « se fâcher » avec les élites économiques et politiques des métropoles couvertes par le site. La rédaction parisienne a fourni la mise de fonds initiale, à partir notamment des indemnités de licenciement obtenues lors du rachat de *L'Express* par Patrick Drahi ainsi qu'une bourse du ministère de la Culture. Complété au printemps 2017 par une campagne de financement participatif qui a rassemblé près de 500 contributions, ce capital de départ a rendu possible un accès initialement gratuit au site afin d'escompter de futurs abonnements.

Le modèle économique du journal repose en effet sur un financement exclusivement assuré par les lecteurs. Tandis qu'un seuil d'environ 2000 abonnés par ville couverte (soit 8 000 au total) a été fixé pour garantir l'équilibre des comptes, le journal ne compte que 2 250 abonnés en octobre 2019¹². Ce déficit d'audience payante suppose une maîtrise sensible des dépenses, principalement fondées sur le paiement des piges¹³, les salaires des permanents¹⁴ et l'entretien

⁹ L'existence d'intérêts sous-jacents (qu'il s'agisse d'un intérêt basement commercial ou d'un intérêt politique « occulte ») constitue en effet l'un des trois répertoires argumentatifs habituellement mobilisés pour relativiser la portée de révélations journalistiques et plus généralement disqualifier la pratique même du journalisme d'enquête. Les deux autres arguments défensifs sont le caractère tyrannique de la transparence et la dégradation du débat public. Sur ces points, voir Kaciak, 2018.

¹⁰ Cette approche socioéconomique focalisée sur les coûts et les gains du journalisme d'investigation est défendue par Hamilton, 2016.

¹¹ Sauf mention contraire, les éléments placés entre guillemets dans cette section sont empruntés au directeur de la publication, Jacques Trentesaux, au cours d'entretiens réalisés les 17 et 24 novembre 2016, ainsi que les 3 mars et 29 septembre 2017.

¹² Ces difficultés à étendre le nombre d'abonnés n'est cependant pas une spécificité de Médiacités. Selon la société MindMédia qui s'appuie sur une combinaison de données déclaratives et publiées, la plupart des journaux disposent d'un faible volume d'abonnés numériques. En 2019, seuls quatre titres dépassent en effet le seuil des 100 000 abonnés (259 000 pour *L'Equipe*, 226 000 pour *Le Monde*, 170 000 pour Médiapart et 150 000 pour *Le Figaro*). Dix autres journaux en ligne se situent, quant à eux, entre 10 000 et 100 000 abonnés. Tous les autres sites d'information disposent par conséquent de moins de 10 000 abonnés numériques.

¹³ La rétribution des « piges » est comprise entre 250 euros bruts et 1000 euros bruts pour les enquêtes les plus poussées. Contrairement aux forfaits fixés dans la plupart des journaux, ce montant dépend moins du nombre de « feuillets » (un feuillet correspond à 1500 signes) que de l'évaluation du temps passé à collecter les informations et à mettre en forme l'article.

¹⁴ Initialement, les fondateurs vivaient de leurs indemnités de licenciement ainsi que du paiement à la pige des articles auxquels ils contribuaient. Depuis 2018, ils sont salariés, à hauteur de 1 700 euros nets mensuels. Fin février 2020, dans la perspective des élections municipales, le journal comptait treize salariés et quatre CDD dédiés

d'une protection juridique en cas de procès. Comme le souligne son directeur, le journal « brûle du cash » chaque mois sans pour autant pouvoir engager de vastes campagnes promotionnelles qui renforceraient la notoriété du site.

Ces contraintes budgétaires impliquent par conséquent de disposer de ressources monétaires suffisantes pour assurer le financement de la production tant que le volume de lectorat ne garantit pas l'équilibre des comptes. Les fondateurs envisageaient au départ de disposer d'une trentaine d'investisseurs-mécènes qui se répartiraient le capital sans qu'aucun ne dispose d'une part suffisante pour prétendre peser sur le contenu. Cette première phase de recherche a partiellement échoué en raison des réticences des acteurs économiques sollicités, d'une part, à engager des fonds dans un secteur journalistique qui peine globalement à générer des bénéfices et, d'autre part, à voir son nom associé à un journal potentiellement amené à enquêter sur les milieux patronaux. C'est en particulier un article signé du directeur de la publication et intitulé « Quand le patronat nordiste se déchire » (21/12/2016) qui aurait « épuisé le capital de sympathie » du média auprès des possibles investisseurs :

« C'est l'investigation qui fait peur. Donc quand tu vas voir un chef d'entreprise qui a du fric, en lui disant : "Investissez dans un média d'investigation", j'avais sous-estimé l'impact de la réaction suivante : "Je ne vais pas m'acoquiner avec un site d'investigation qui, tôt ou tard, dénoncera les turpitudes d'un de mes copains." (...) Donc les mecs, ils se tiennent. Surtout dans les villes. » (Entretien avec le directeur de la publication de *Médiacités*, 29 septembre 2017)

Finalement, c'est par l'intermédiaire d'une société spécialisée dans la levée de fonds que l'ouverture du capital a été finalisée en mai 2018. Ayant réuni 430 000 euros tout en demeurant majoritairement détenu par ses fondateurs (à hauteur de 65 %), *Médiacités* a notamment reçu l'appui de deux entreprises de presse, Mediapart et Indigo Publications, ainsi que le soutien de 68 particuliers rassemblés dans une « Société des Amis de *Médiacités* » qui dispose de 4 % du capital¹⁵. L'expérience montre à quel point l'accès à des ressources financières garantissant (au moins provisoirement) la viabilité du site sans remettre en cause l'autonomie journalistique dans la conception du contenu n'a été possible qu'en raison de l'appui d'investisseurs parisiens venus compenser la friilosité des milieux d'affaires locaux pour qui la détention d'un média est avant tout envisagée comme instrument d'influence.

POUVOIR RECUEILLIR ET EXPLOITER DES INFORMATIONS « EXCLUSIVES »

Au-delà de ces enjeux de financement et de monétisation des contenus, le journalisme d'enquête n'est possible qu'à condition d'être nourri par des informations exclusives, autrement dit que si les rédacteurs peuvent accéder à des « fuites » (sources écrites) et/ou à des « confidences » (sources orales anonymisées) permettant de publiciser des pratiques, des dysfonctionnements ou des enjeux que les institutions et leurs états-majors souhaitent maintenir confinés ou indiscutés. L'exigence d'obtention régulière de scoops potentiellement retentissants permet de

à la séquence électorale. A titre de comparaison, le salaire moyen des journalistes en CDI dans la PQR était d'environ 3 400 euros (source : Observatoire des métiers de la presse de la CCIJP, data.metiers-presse.org).

¹⁵ Lors d'un déjeuner rassemblant quelques-uns des « actionnaires » et « sociétaires » issus de la Métropole lilloise, nous avons pu disposer de quelques indices du profil des particuliers ayant répondu à la levée de fonds. Ce repas réunissait en effet des hommes, relativement âgés (un seul avait moins de 40 ans), occupant des positions élevées dans l'espace social : un journaliste retraité, ancien directeur d'une école de journalisme ; le directeur d'un établissement culturel lillois ; un universitaire retraité, ex-maire d'une des communes de la Métropole ; un chef d'entreprise retraité ; un médecin hospitalier ; un entrepreneur, candidat malheureux aux élections législatives et qui a assumé être l'une des sources d'une enquête relative au conflit d'intérêt d'un maire du territoire ; enfin un « professionnel du web » intéressé par les enjeux des *civic tech*.

mesurer à quel point les enjeux commerciaux sont inséparables des ambitions démocratiques que revendiquent les fondateurs du journal : s'il faut pouvoir tenir la promesse faite aux abonnés d'offrir chaque semaine au moins un long papier par ville, le recueil d'un « gros *scoop* », c'est-à-dire la divulgation d'une information qui « fait tomber quelqu'un » (entretien avec le directeur de *Médiacités*), est aussi l'un des principaux moyens par lequel l'équipe entend rétablir le crédit de l'activité journalistique.

Le travail d'enquête vient donc *a priori* heurter les efforts des états-majors organisationnels pour produire de la « discipline de parole » dans leurs milieux respectifs, en dissuadant l'expression de témoignages dissidents ou la transmission de documents pouvant servir de points d'appui à d'éventuelles accusations (Kaciaf, 2016). De ce point de vue, les « révélations » des journalistes de *Médiacités* ne vont pas de soi en raison des risques, plus ou moins prononcés, encourus par leurs informateurs dans leurs espaces d'action respectifs. L'ensemble des rédacteurs interviewés font ainsi part des difficultés, plus ou moins prononcées, à faire parler les agents des institutions, des entreprises ou des partis locaux pour construire ou étayer leurs articles.

Ce constat ne singularise évidemment pas les institutions et organisations à l'échelle locale mais il invite à montrer à quel point « fuites » et « confidences » doivent être analysées comme le produit et le révélateur des rapports de concurrence, de pouvoir et de domination dans un milieu donné. Que la volonté de divulgation soit nourrie par l'ambition de nuire à un rival ou par une sincère indignation face au constat d'une déviance individuelle ou collective, c'est bien la structure d'une organisation, d'un secteur ou d'une société donnée qui conditionne la probabilité que certains acteurs sollicitent un journaliste – ou répondent à ses sollicitations – pour témoigner (publiquement ou anonymement) d'une irrégularité ou d'un dysfonctionnement. Or, à l'échelle locale, de nombreux facteurs se conjuguent pour renforcer la réticence à communiquer des informations ou des points de vue, susceptibles de nuire aux hiérarchies, aux collègues ou aux partenaires d'action. Non seulement la densité des réseaux d'interconnaissances élitaires tend à augmenter le coût d'une déloyauté publiquement exprimée, mais certains acteurs n'ont parfois qu'un faible intérêt à « extravertir » leurs conflits en confiant à un journaliste le travail de dénonciation d'un rival ou d'un hiérarque peu scrupuleux¹⁶.

C'est en particulier le cas au sein de l'institution intercommunale dont le fonctionnement repose sur le consensus et la solidarité entre élus, malgré l'apparence de leurs oppositions objectives (hétérogénéité des appartenances partisans et des intérêts sociaux de leurs communes respectives)¹⁷. Au-delà des cadres soumis à un devoir de réserve, peu d'élus publicisent ainsi leurs différends, ni par l'intermédiaire de déclarations publiques que pourraient rapporter les médias locaux, ni par l'intermédiaire de « fuites » ou de « confidences » anonymes que cherchent plus volontiers à recueillir les contributeurs de *Médiacités*. C'est ainsi surtout par le

¹⁶ Au-delà de ces deux facteurs (anticipation du coût de la déloyauté et intérêt à la publicisation de pratiques déviantes), il faut également prendre en considération l'inégale capacité des acteurs à livrer aux journalistes des informations susceptibles d'intéresser les publics. De ce point de vue, la forte centralisation des prérogatives politiques dans les mains des exécutifs locaux bride l'accès des opposants et des citoyens à des informations potentiellement « dérangeantes » pour les dirigeants des institutions. Les impératifs de limitation des pouvoirs des maires, d'extension des capacités de contrôle des élus d'oppositions et de renforcement de la « transparence » constituent ainsi les principales propositions du « Manifeste pour une démocratie locale réelle » publiée par *Médiacités* à l'occasion des élections municipales de mars 2020 (<https://www.mediacites.fr/manifeste-25-propositions-municipales-2020/>).

¹⁷ Sur le « consensus politique métropolitain » et l'absence de visibilité des processus de prises de décision qu'il engendre, voir notamment Desage 2018 et Desage et Kaciaf, 2021.

biais d'anciens cadres administratifs que les journalistes ont pu nourrir leur enquête consacrée aux « privilèges » dont bénéficie l'actuel directeur général des services¹⁸.

Ces difficultés à recueillir des sources orales ou des documents écrits rejaillissent sur les modalités de citation. Les journalistes se heurtent en effet à des exigences antagonistes, entre le besoin de ne pas exposer leurs interlocuteurs par des désignations qui les rendraient reconnaissables, et la nécessité de caractériser malgré tout l'origine des citations (« un élu », « un cadre de la Métropole ») pour garantir la crédibilité des témoignages. Comme d'autres rédacteurs interviewés, un contributeur de *Médiacités* rend ainsi compte d'une insuffisante anonymisation (il citait en effet une « permanente d'EELV » ce qui l'a vite rendue reconnaissable vu le très faible nombre de salariés de ce parti dans les Hauts-de-France) qui a suscité la « colère » de son interlocutrice, ainsi placée en porte-à-faux vis-à-vis de ses collègues et des élus de son mouvement¹⁹.

Pour contourner ces obstacles et disposer d'interlocuteurs loquaces, l'ensemble des journalistes font référence à la patience, à l'obstination, au « bluff » quant à ce qui est déjà su ainsi qu'à la confiance à établir pour vaincre les réserves. Ici externalisée car confiée à des journalistes rémunérés pour le volume de leur article et non pour le temps passé à le concevoir, l'enquête journalistique suppose donc une disponibilité que les titres de PQR octroient rarement à leurs rédacteurs. Mieux : dans deux cas (le conflit d'intérêts impliquant le maire de Valenciennes et les dépenses à caractère privé du président de la MEL), les journalistes disent avoir recueilli des documents confidentiels à haute valeur journalistique à l'issue d'un premier papier sur des thématiques similaires. C'est bien en affichant l'absence de réticences à heurter de front les pouvoirs locaux que le journal communique à de potentielles sources qu'une transmission d'informations n'est pas vaine, au double sens où elle pourra bénéficier d'un débouché rédactionnel sans engendrer de risques trop prononcés pour le divulgateur²⁰.

Mais les enquêtes peuvent aussi rendre visibles des pratiques politiques rarement publicisées en s'appuyant sur la collecte et l'agrégation de données disponibles, notamment par l'intermédiaire de la documentation institutionnelle disponible en *open source*. Ce sont de telles bases de données qui ont permis de nourrir les enquêtes consacrées à l'absentéisme des élus de la MEL et notamment le papier focalisé sur Gérald Darmanin qui, cumulant les mandats et les indemnités, multipliait les absences en séance (à la MEL comme à la région)²¹. Figurant initialement dans des tableurs relativement peu lisibles, ces informations ont ainsi fait l'objet d'un travail de conversion dans des formats journalistiques fondés sur la narration personnalisée et l'emprunt de rhétoriques mi-moqueuses mi-accusatoires visant à susciter la complicité du lecteur :

¹⁸ Marcelli S. et Trentesaux J., « Bruno Cassette, l'éminence grise de la métropole de Lille », *Médiacités* Lille, 2 février 2018. De la même façon, malgré l'intensité de leurs conflits, les dirigeants d'entreprises lillois ont cessé d'informer le directeur de la rédaction de *Médiacités* suite à un article consacré aux rivalités au sein de la structure héritière du Groupement Patronal Interprofessionnel (Trentesaux J., « Quand le patronat nordiste se déchire », *Médiacités* Lille, 21 décembre 2016). Cet univers patronal local semble ainsi relativement peu perméable à la visibilité médiatique : la publicisation des controverses internes apporte des gains trop limités aux opposants, pour faire face au risque d'apparaître comme ayant publiquement rompu la solidarité au sein d'un groupe dont la faible densité facilite l'identification des sources, mêmes anonymes.

¹⁹ Pour des acteurs occupant des positions précaires ou basses dans l'espace socioprofessionnel, le coût de la déloyauté s'avère encore plus prononcé, en témoigne le cas de ces salariés et ex-salariés dont l'établissement a été « frauduleusement » délocalisé. Jugeant avoir été insuffisamment anonymisés (les prénoms servant à désigner des témoins n'ayant pas été modifiés), ils ont très vite exigé de la journaliste qu'elle corrige son erreur, par crainte d'être pénalisés dans leur recherche d'emploi.

²⁰ Ce souci de minimiser les risques de leurs informateurs a conduit *Médiacités* à suivre les initiatives de *Médiapart* et du *Monde* en mettant en place une « plate-forme d'alertes locales sécurisée », intitulée « lanceur d'enquête » et conçue en partenariat avec les associations GoLeaks et Nothing2Hide.

²¹ Perroteau T. et Adaken Y., « Cumul, absences, indemnités : les mauvais comptes de Gérald Darmanin », *Médiacités*, 14 septembre 2018.

Extrait de l'article « Cumul, absences, indemnités : les mauvais comptes de Gérard Darmanin »

(Thomas Perroteau, avec Yves Adaken, *Médiacités*, 14 septembre 2018)

Gérald Darmanin est un homme très occupé. « Je suis ministre à plein temps et je fais des heures supplémentaires », a-t-il un jour confié à 20 minutes. Personne n'en doutait. Surtout quand on détient, comme lui, le portefeuille stratégique de l'Action et des Comptes publics. Pourtant cet emploi du temps de... ministre ne lui suffit pas. Il revendique le droit – et la capacité – d'exercer, en plus, des mandats locaux. Epinglé par *L'Obs* à ce sujet à la fin de l'année dernière, il se disait favorable au « cumul des mandats » mais « contre le cumul des indemnités ». La première partie de cette profession de foi est parfaitement respectée. Pas la seconde, comme nous allons le voir un peu plus bas... Sur le plan du cumul des mandats, la coupe est pleine : près d'un an après sa nomination comme ministre, le grand argentier du gouvernement est toujours 1^{er} adjoint au maire de Tourcoing, vice-président de la métropole européenne de Lille (MEL) et conseiller régional des Hauts-de-France... Sans oublier quelques autres casquettes de moindre importance. Dès lors, on peut légitimement se demander comment ce superman de l'action publique arrive à remplir toutes ses obligations... (...).

Comme le souligne en entretien l'un des contributeurs-pigistes, les articles sont généralement régis par des impératifs de personnalisation qui doivent « tirer du côté sombre » pour rendre les trames narratives accessibles et attractives. Ici aussi, cette activité de « traduction » journalistique des informations conjugue rationalités marchande et politique : « faire rendre des comptes aux puissants » pour mieux inscrire le site dans le paysage médiatique local. Néanmoins, la pertinence d'une telle posture est parfois mise en cause, en conférence de rédaction, lors de rencontres avec les lecteurs ou encore lors d'une réunion rassemblant actionnaires et sociétaires de la métropole lilloise. Lors de nos observations, différents acteurs ont en effet souligné les limites à être perçus comme un « *Canard enchaîné* local » : lasser le lectorat en « forçant les scoops », entretenir une vision dépréciative globale du personnel politique, minimiser une démarche de décryptage des enjeux locaux et de présentation d'initiatives « positives » susceptible de « rendre service » aux lecteurs. Pour autant, les contributeurs sont parfois conduits à valoriser des logiques d'imputation individuelle des fautes plus qu'à mettre l'accent sur des responsabilités systémiques plus délicates à convertir dans les règles d'écriture journalistique. La sobriété factuelle supposée garantir la crédibilité à long terme du média s'imbrique alors étroitement avec l'utilisation d'un style alerte dans lequel les formules servant à marquer les abus, même mineurs, est supposé garantir l'intérêt du papier²².

POUVOIR ET SAVOIR ENQUÊTER SUR LES RETRIBUTIONS DES ELUS

Si l'enquête est généralement présentée par ses praticiens les plus notoires comme une simple mise en œuvre des « fondamentaux » du journalisme²³, il n'en demeure pas moins que sa réalisation concrète, et notamment sur des sujets potentiellement délicats en termes de risques juridiques ou de rétorsions politiques, ne va pas de soi. Les deux permanents du site interviewés soulignent en effet l'inégale appétence des pigistes locaux pour l'enquête, ainsi que leur inégale maîtrise des techniques spécifiques à ce genre rédactionnel. Ce constat est implicitement

²² Ces informations exclusives mais secondaires, destinées à asseoir l'indignation en multipliant les exemples de faits moralement (plus que pénalement) répréhensibles, sont joliment qualifiées de « scoopinets » par l'un des pigistes interviewés. Il prend exemple sur l'évocation, dans un de ses papiers, de la commande régulière de homards par le DGS de la MEL lors de ses déjeuners de travail.

²³ Ce canevas argumentatif sert à de nombreux journalistes dits « d'investigation » (Edwy Plenel, Fabrice Arfi, Paul Moreira, Pierre Péan, etc.) à nier la pertinence d'un tel label. A travers leur travail d'enquête, ils ne feraient en effet qu'actualiser les règles cardinales du métier (rechercher des informations non immédiatement disponibles, les recouper, ne pas relayer passivement ce que les institutions et leurs communicants leur donnent à voir et à entendre, etc.), ce qui constitue en creux une critique des collègues et des médias qui ne s'inscriraient pas dans une telle démarche journalistique de mise en lumière de faits dissimulés au regard public.

confirmé par les pigistes rencontrés, du fait de leurs conceptions relativement hétérogènes du métier, de ses finalités, de ses gratifications et des savoir-faire qu'il implique. Le fait que le journalisme d'enquête n'ait rien d'évident, y compris pour celles et ceux qui le pratiquent, régulièrement ou ponctuellement, se décline du point de vue des dispositions personnelles, des compétences professionnelles et des coûts relationnels.

Les pigistes interviewés entretiennent des rapports relativement différenciés à *Médiacités* et au projet journalistique sous-jacent. Bien que tous le considèrent comme louable et utile, ils s'y investissent plus ou moins intensément et avec plus ou moins de réserves quant aux partis pris de ses fondateurs. Cette disparité se manifeste notamment dans le type de sujets qu'ils ont pu proposer. Entre les « coulisses » des batailles de pouvoir entre dirigeants politiques et la volonté de mettre à nu leurs scandaleux privilèges, on observe une large diversité de perspectives quant à ce qui les anime journalistiquement parlant et ce qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance du public. De fait, sous le chapeau « enquête », se glisse différentes motivations professionnelles à exploiter ce genre rédactionnel²⁴. Par la disponibilité temporelle et les risques potentiels qu'il implique, son exercice repose en effet sur un investissement prononcé et des gratifications non exclusivement financières.

On note alors la coexistence de trois principaux ressorts, parfois présents chez un même rédacteur, qui donnent à voir la conversion de dispositions personnelles en conceptions du métier journalistique et des « satisfactions » qu'engendrent sa pratique. La première motivation fait appel à un sentiment d'injustices à réparer ainsi qu'à un rapport critique aux « puissants », ce qui n'implique pas nécessairement une appréhension « militante » du métier ou un désir de « revanche sociale ». La volonté de « se les faire », pour reprendre la formule ironique d'un pigiste, suppose néanmoins l'acceptation que le journaliste doit jouer un rôle démocratique de contre-pouvoir, au service des citoyens ordinaires ou du bien commun. Conduisant l'un des contributeurs à fustiger les normes professionnelles de « neutralité » qui bénéficieraient *de facto* aux dominants, cette volonté d'exercer un magistère critique sur les pratiques des élites est le produit pour trois d'entre eux d'une socialisation politique à gauche dans le cadre familial, mais elle résulte aussi, pour deux autres pigistes, des déceptions engendrées par un début de carrière dans la PQR. Dans ce cas de figure, les motivations à entreprendre des enquêtes « incisives » contre les prévarications des élus locaux tiennent à des expériences douloureuses de sanctions professionnelles qui leur ont révélé l'étroitesse des liens entre les états-majors politiques et les hiérarches de leurs anciens médias respectifs. L'un des interviewés impute ainsi à la hiérarchie de son ancien titre de PQR une mise au « placard » liée au mécontentement d'un maire dont il avait révélé un grave conflit d'intérêts. Inversement, d'autres journalistes interviewés peuvent contribuer ponctuellement au site mais ils font preuve d'un plus haut niveau de scepticisme, à la fois vis-à-vis de l'idée selon laquelle les élites entretiendraient des pratiques délictueuses et vis-à-vis de la démarche missionnaire consistant à en dénoncer les turpitudes. Ces journalistes tendent alors à privilégier des propositions d'articles de décryptage critique des politiques publiques pour l'un (qui contribue par ailleurs surtout à alimenter la presse spécialisée sur les enjeux d'action publique) et d'analyse des « jeux » politiques locaux pour l'autre (par ailleurs correspondante régionale pour un important quotidien national).

La pratique de l'enquête peut relever de deux autres aspirations professionnelles. D'une part, à l'image du grand reportage notamment, l'enquête constitue un genre valorisé qui favorise une

²⁴ Il faut également souligner une certaine disparité quant aux conceptions de ce que les enquêtes doivent révéler. Ces pans de réalité à sortir de l'ombre peuvent ainsi être, selon les rédacteurs, les abus de pouvoir des dirigeants, les dysfonctionnements cachés de l'action publique locale ou encore le vécu de populations marginalisées et médiatiquement invisibilisées. De ce point de vue, les frontières entre les genres journalistiques de l'enquête, du décryptage et du reportage s'avèrent relativement labiles.

reconnaissance personnalisée auprès des pairs²⁵. L'environnement compétitif dans lequel sont plongés les journalistes et leurs médias respectifs conditionne en effet la nature des trophées distinctifs ainsi que les critères de définition de l'excellence professionnelle. Si les journalistes dits d'investigation peuvent parfois susciter la rancœur ou l'animosité de leurs collègues (et notamment des rubricards affectés auprès des acteurs ou des institutions susceptibles d'être mises en accusation ; Kaciaf, 2013 : 239 *sq.*), les enquêtes journalistiques peuvent permettre d'acquérir une notoriété fondée non seulement sur la valorisation de l'accès à des informations exclusives mais aussi sur le résultat potentiel de ces divulgations : l'enclenchement d'une dynamique de scandalisation. D'autre part, de nombreux journalistes mettent en avant le plaisir ludique d'une activité qui tranche avec les dimensions plus routinières du métier. Qu'il s'agisse de l'amusement à mettre à nu des pratiques cachées, du « jeu intellectuel » consistant à retrouver et assembler des pièces éparées et volontairement dissimulées, de la satisfaction à identifier de discrètes irrégularités dans un austère document comptable, de l'excitation consécutive à l'obtention de « fuites » longuement négociées, toutes et tous rendent compte de ces gratifications associées à la réalisation-même de l'enquête plus qu'aux conséquences de sa publication.

L'inégale ambition de mener un journalisme d'enquête à l'échelle locale ne tient cependant pas seulement à ces dispositions personnelles et professionnelles incorporées par les rédacteurs du territoire. Elle résulte également d'une maîtrise différenciée des techniques et savoir-faire propres à l'enquête (compréhension des documents comptables, identification des bons interlocuteurs, capacité à faire parler des sources mutiques, aptitude à résister aux pressions, connaissance des règles juridiques relatives à la diffamation, maîtrise de la temporalité des prises de contact avec les protagonistes d'une « affaire », acquisition des spécificités de l'écriture de l'enquête, etc.), ainsi qu'aux coûts personnels de l'investigation. En effet, celle-ci n'engage pas uniquement des risques pour les sources ; s'y investir est aussi potentiellement problématique pour les rédacteurs eux-mêmes. Dans un grand nombre de rédactions parisiennes, les journalistes dits « d'investigation » relèvent généralement de services *ad hoc* (souvent labellisés « Police-Justice » ou « Enquête ») qui bénéficient d'une temporalité de publication plus lâche et ne sont pas affectés au suivi d'acteurs quotidiennement fréquentés. Cette division du travail vise notamment à surmonter les coûts de la rupture des relations entretenues avec les personnalités mises en cause dans les enquêtes ou avec leurs entourages. Dans le cas de *Médiacités*, chacun des pigistes contributeurs dispose d'un « portefeuille » de médias avec lesquels ils collaborent plus ou moins régulièrement. Tous ont défini un « territoire » d'expertise plus ou moins précis, ainsi qu'un modèle économique personnel. Tandis que certains pigent prioritairement pour des médias généralistes parisiens en tant que correspondant dans la région (*Le Monde*, *Le Point*, *Libération* parmi les journalistes interviewés), d'autres se sont spécialisés sur des thématiques d'action publique qui impliquent de s'appuyer avant tout sur des sources locales. Ces collaborations régulières, prioritaires du point de vue de leurs revenus, ont pu amener certaines réticences à s'engager à pigier pour *Médiacités* ou à proposer des papiers liés à ces secteurs ou à ces organisations qu'ils couvrent habituellement²⁶. Ces réserves sont en effet bien fondées : l'un des deux auteurs de l'enquête consacrée au directeur général des services de l'institution intercommunale, par ailleurs correspondant local pour une agence spécialisée sur différents domaines d'action publique, s'est

²⁵ Sur l'évolution des processus de consécration individuelle au sein du champ journalistique, voir Marchetti, 2002 ; Gatién, 2012.

²⁶ Il faudrait également tenir compte, pour différents pigistes, d'une carrière les ayant rarement amenés à expérimenter les spécificités du travail d'enquête et ainsi acquérir les techniques (de recherche d'informations et d'écriture) propres à un tel genre rédactionnel. Le directeur de la publication de *Médiacités* souligne ainsi l'important travail d'accompagnement mené auprès de certains de ses contributeurs aussi bien lors de la phase de collecte d'information que dans la séquence d'écriture.

vu retirer des listings presse de la Métropole « à la demande du président ». Ne recevant plus les communiqués de l'institution, considérant être « grillé », il ne peut ainsi plus accéder comme il le souhaiterait à des sources pourtant essentielles pour son activité d'agencier.

Pour « protéger » ces pigistes dont le carnet d'adresse constitue l'une des ressources justifiant leur recours par des médias nationaux ou locaux, les responsables parisiens de *Médiacités* sont parfois amenés à apposer leur propre signature à la place des journalistes ayant effectivement réalisé le travail d'enquête. Au-delà de ces risques professionnels, c'est aussi parfois en raison de l'inscription personnelle dans différents réseaux locaux d'interconnaissance que certains contributeurs de *Médiacités* peuvent masquer leur investissement dans un article. Tel journaliste s'est en effet abstenu de signer un papier dans lequel il produisait des documents communiqués confidentiellement par un ami au sujet des « privilèges » accordés au DGS d'une collectivité locale... En instance de divorce avec une cadre très haut placée de cette institution, ce dernier avait en effet sollicité son ami journaliste pour témoigner en sa faveur lors du jugement de séparation, cependant que son ex-conjointe était représentée... par le principal élu de cette collectivité. Cette confusion des rôles risquant de soumettre le travail d'enquête à l'accusation de n'être qu'un simple règlement de compte « familial », le rédacteur a ainsi préféré effacer la trace de sa contribution.

Au-delà de son caractère anecdotique, cet exemple donne à voir deux enjeux fondamentaux de l'activité journalistique locale. D'une part, il souligne les ambiguïtés de cette « proximité » pourtant érigée en impératif du journalisme contemporain (Restier-Melleray, 2005) : conditions d'accès à des informations qui ne circulent que dans des milieux cloisonnés, ce sont ces mêmes liens relationnels et cette même intégration dans un espace donné qui restreignent la capacité à en assumer la divulgation publique. D'autre part, à travers les accusations que le journaliste s'efforçait de prévenir, l'exemple permet de comprendre certains ressorts du très faible investissement de la PQR dans des enquêtes relatives aux pratiques effectives des élites locales. En dénonçant certains acteurs de la vie publique, les médias dominants sur un territoire donné peuvent en effet se heurter aux reproches de se mettre au service de leurs rivaux, d'agir de façon partisane et/ou de cliver une société locale qu'ils prétendent par ailleurs « rassembler » en s'adressant à des publics hétérogènes politiquement et socialement. Coûteuse sur le plan de l'investissement humain, l'investigation journalistique présente des risques potentiellement dommageables pour l'image d'un média et de ses investisseurs auprès des élites politiques locales et de leurs soutiens.

POUVOIR ETENDRE LA PORTEE DES DENONCIATIONS ?

L'extension du stock d'abonnés constitue une condition *sine qua non* de la pérennisation de *Médiacités*. Or, en l'absence de moyens pour engager une campagne promotionnelle d'envergure sur chacune des métropoles couvertes par le journal, le recrutement de nouveaux lecteurs dépend avant tout d'une notoriété et d'une crédibilité acquises par l'écho donné aux enquêtes du site dans l'espace public local. Au-delà de la circulation des informations sur les réseaux socionumériques²⁷, cette visibilité susceptible d'accroître l'audience ou, au moins, de stimuler la conversation publique autour des sujets portés par *Médiacités*, repose largement sur

²⁷ Le 30 avril 2020, le volume « d'abonnés » aux différents comptes de *Médiacités* demeure modeste, au regard même du nombre d'abonnés payants attendus et ainsi pérenniser le média : 6838 sur la page Facebook du journal (et 2224 pour sa déclinaison lilloise), 9454 sur le compte Twitter (et 2592 pour sa déclinaison lilloise). Pour rappel, le journal doit disposer d'environ 8000 abonnements payants pour équilibrer ses comptes. A titre de comparaison, *La Voix du Nord* (dont l'horizon de publication dépasse bien évidemment la seule métropole lilloise) bénéficie de 689 000 « like » sur Facebook et de 336 000 « followers » sur Twitter, auxquels il faudrait ajouter les pages et comptes spécifiques des différentes locales.

les reprises effectuées par les autres médias locaux, et notamment par le quotidien en situation quasi-monopolitistique, *La Voix du Nord*²⁸.

Ce dernier accorde cependant une relativement faible publicité aux informations de *Médiacités*, ce que son directeur impute à un sentiment de « jalousie » qu'il juge trop peu « confraternel ». Certes, de novembre 2016 à fin janvier 2019, *La Voix du Nord* a cité *Médiacités* dans 63 articles, publiés dans l'une des éditions papiers ou uniquement sur le site du quotidien. Toutefois, si l'on exclut notamment les brèves mentions d'événements ou de conférences organisées par le *pure player*, seules dix enquêtes de *Médiacités* Lille (sur les 137 papiers labellisés « enquête » ou « complément d'enquête » mis en ligne de la création du site à la fin janvier 2019) ont fait l'objet d'au moins une citation par la rédaction de *La Voix du Nord*. En se penchant sur les circonstances et le cadrage des articles mentionnant pour la première fois une information révélée par *Médiacités*, on constate que presque toutes ces reprises visent moins à relayer les « scoops » du *pure player* et engager la controverse avec les personnalités ou les institutions mises en cause qu'à rendre compte du débat entre responsables politiques et/ou de l'ouverture d'une investigation judiciaire suscitée par ces révélations. Dans deux cas, ce sont même les réactions des acteurs mis en accusation qui constituent le canevas principal de l'article, tandis que dans un troisième cas c'est la présence d'informations révélées par *Médiacités* dans un tract anonyme distribué à la fin de la campagne pour les élections législatives qui motive leur évocation.

Au-delà de ces maigres reprises dans le corps même du quotidien, certains échanges acerbes sur Twitter montrent que les réserves vis-à-vis du projet éditorial de *Médiacités* n'émanent pas seulement de l'état-major de *La Voix du Nord*. Certains de ses localiers dénoncent en effet le sentiment d'« arrogance » et de « mépris » que la direction du *pure-player* entretiendrait vis-à-vis de leur travail, considérant qu'eux aussi mènent des enquêtes, mais sans prétendre investir un tel rôle de justicier. Cette concurrence, économique et symbolique, entre médias au sein du territoire permet donc difficilement d'étendre la portée des dénonciations opérées par le site, afin d'enclencher de plus vastes débats et de contraindre les élus à s'emparer des problèmes soulevés ou à réformer leurs pratiques. Il n'en demeure pas moins que l'émergence et le développement de *Médiacités* conduisent les journalistes de *La Voix du Nord* à questionner leurs propres habitudes²⁹ : d'un côté, de plus jeunes rédacteurs sont encouragés à promouvoir des traitements plus audacieux et incisifs de l'actualité des institutions politiques locales ; de l'autre, suite à la divulgation d'informations exclusives par *Médiacités* (et notamment ces informations d'origine judiciaire qui nourrissent les papiers labellisés « compléments d'enquête »), la direction de la rédaction de la *Voix du Nord* aurait demandé à ses journalistes de faire davantage preuve d'initiative pour ne pas « subir » la concurrence de *Médiacités*. Cependant, à défaut d'une analyse comparative des contenus du quotidien régional avant et après l'apparition de *Médiacités*, il n'est pas possible d'établir de diagnostic fondé de l'impact de cette compétition journalistique nouvelle sur les modalités de couverture des exécutifs locaux par les localiers lillois et métropolitains de *La Voix du Nord*.

En revanche, il faut noter que différentes enquêtes du *pure-player* ont connu des incidences judiciaires, administratives et politiques susceptibles de corriger certaines des pratiques ainsi dénoncées. C'est en particulier le cas des notes de frais litigieuses du président de la MEL

²⁸ Les reprises opérées par des médias gratuits sur le web ou par les médias dominants dans un territoire donné peuvent cependant s'avérer à double tranchant économiquement parlant. En effet, si les informations initialement exclusives d'un journal payant circulent aisément dans l'espace public, il peut demeurer délicat d'en justifier la monétisation auprès des audiences. Sur ce point, voir Cagé, Hervé et Viaud, 2017.

²⁹ Cette dernière remarque est le produit de discussions informelles tenues avec différents journalistes du quotidien, du fait notamment de notre fonction de responsable du partenariat entre Sciences Po Lille et l'École supérieure de journalisme de Lille.

évoquées en introduction³⁰. Dès juin 2018, ces révélations ont motivé un signalement au procureur de la République de la part l'association de lutte contre la corruption Anticor ainsi qu'une plainte contre X déposée par le vice-président du Front républicain d'intervention contre la corruption (Fric). Ces dénonciations ont ainsi conduit à l'ouverture d'une enquête préliminaire pour « détournements de fonds publics », amenant Damien Castelain à faire un don de 20 542 euros à la collectivité (décision du 8 avril 2019) puis à clôturer « la régie d'avances du cabinet du président » (décision du 18 avril 2019) afin de minimiser les risques judiciaires.

*
* *

S'il ne faut en exagérer les vertus, le journalisme d'enquête peut constituer l'un de ces dispositifs « qui permettent de “tenir” les représentants et de lutter contre leur autonomisation tendancielle » (Desage, 2018) et contre les écueils susceptibles d'en résulter : irresponsabilité, « patrimonialisation » des biens publics, abus de pouvoir, conflits d'intérêts, prévarication. Différents modèles économétriques se sont ainsi efforcés d'identifier des corrélations positives entre intensité de la « liberté de la presse » et limitation des pratiques de corruption (Brunetti et Weder, 2003). Toutefois, ces approches macro-logiques fondées sur de vastes comparaisons internationales doivent s'accompagner d'études de cas contextualisées qui permettent de saisir l'ensemble des conditions qui rendent possible, dans un environnement sociopolitique donné, le développement d'un tel journalisme d'enquête et de comprendre les modalités concrètes à travers lesquelles ce journalisme se pratique et peut effectivement servir à contrôler les représentants et leurs modalités d'exercice du pouvoir.

Il ne peut cependant produire de tels effets qu'à condition de rassembler deux exigences potentiellement antagonistes. D'un côté être économiquement viable car financé par de nombreux abonnés. De l'autre, prendre le risque d'aborder des thématiques dérangeantes, clivantes ou complexes et, de ce fait, trop souvent occultées des débats publics locaux. L'actuel contexte de défiance à l'égard des médias d'information tend à redoubler cette éventuelle contradiction : si de nombreux citoyens peuvent manifester un intérêt pour de telles informations, leurs dispositions à en rémunérer la fabrique par des professionnels du journalisme ne va pas de soi. Inversement, si ces informations et leurs mises en perspective ne sont accessibles qu'aux seuls abonnés, leur capacité à circuler et à nourrir un débat public ouvert au plus grand nombre s'avère relativement limité³¹. De fait, lors des élections municipales de mars 2020, plusieurs des personnalités mises en cause par *Médiacités* pour diverses formes d'abus de fonction électorale (conflit d'intérêts ; cumul excessif de mandats et d'indemnités ; détournement de fonds publics) ont pourtant été réélues dès le premier tour : Laurent Degallais à Valenciennes, Gérald Darmanin à Tourcoing et Damien Castelain à Péronne-en-Mélantois. Les effets « réformateurs » des révélations journalistiques tiennent donc sans doute moins au volume global de lecteurs informés des écarts de leurs représentants qu'à l'appropriation de telles informations dans le cadre des rapports de forces politiques et institutionnels³². Or, bien qu'informés des détournements de fonds de Damien Castelain (ce dernier étant par ailleurs doublement mis en examen dans le cadre des affaires de corruption dites du « Grand-Stade »),

³⁰ Toutes les informations suivantes sont notamment tirées d'un « complément d'enquête » de *Médiacités* du 13 juin 2019 : <https://www.mediacites.fr/complement-denquete/lille/2019/06/13/le-curieux-don-du-president-castelain-a-la-metropole-de-lille/>

³¹ Sur ce point, mais à partir d'une réflexion sur les informations du *Canard enchaîné*, voir Champagne, 1995 : 228.

³² Sur la production des scandales comme effets émergents de mobilisations multi-sectorielles, voir Rayner, 2007.

les élus communautaires ont maintenu leur confiance au président de la MEL, avant et après les élections du printemps 2020. Si les enquêtes journalistiques peuvent contribuer à publiciser les pratiques effectives des dirigeants politiques et à lutter contre leur autonomisation tendancielle, force est donc de constater que leurs incidences dépendent fortement des règles du jeu qui structurent les relations au sein des institutions. Nourrie par l'absence de scrutin au suffrage universel direct, impliquant un règlement consensuel des différends, l'autonomie relative des élus de la MEL ne prédispose donc pas ces derniers à s'emparer publiquement de ces mises en cause pour écarter les représentants indéliçables et introduire des dispositifs de surveillance plus scrupuleuse de leurs potentiels détournements des biens publics à des fins privées.

Annexes : présentation des articles mobilisés dans l'analyse

(Note de lecture : nous ne présentons ici que les articles qui se réfèrent pour la première fois à des dossiers parfois étalés sur plusieurs semaines et/ou faisant l'objet de « compléments d'enquête »).

Date	Auteur	Titre et chapeau
15/12/2016	Jacques Trentesaux	<i>Le maire de Valenciennes pris la main dans la Caisse... d'épargne</i> Que cache l'empressement de Laurent Degallaix, député maire UDI de Valenciennes, à vendre son office public d'habitat à un opérateur privé ? Mediacités a mené l'enquête. Le résultat, au parfum aigre-doux de prise illégale d'intérêts, laisse pantois
22/12/2016	Benoit Dequevauviller	<i>Grand stade : des perquisitions sur soupçon de corruption</i> Rebondissement dans le dossier grand stade. Jeudi 22 décembre, les domiciles d'anciens salariés d'Eiffage ainsi qu'une agence du groupe ont été perquisitionnés. La justice soupçonne certains des protagonistes du dossier d'avoir reçu des cadeaux de la part du géant du BTP.
22/09/2017	Erwan Sez nec	<i>Lille 3000 : grands spectacles et petites cachotteries</i> Subventionnée à 80 % par les collectivités publiques, l'association culturelle maintient une grande opacité sur le salaire de ses principaux dirigeants. Et cela malgré une loi de 2006. Premier volet de notre plongée dans les coulisses d'une association pas comme les autres...
02/02/2018	Sylvain Marcelli et Jacques Trentesaux	<i>Bruno Cassette, l'éminence grise de la métropole de Lille</i> « Bosseur, volontariste, brillant » pour les uns ; « impulsif, irascible et mégalo » pour les autres... Mais qui est donc l'étrange monsieur Cassette, l'homme que Damien Castelain a placé à la tête des services de la MEL ? Portrait en clair-obscur.
27/04/2018	Pierre Januel	<i>Petits secrets et grandes ambitions du micro-parti de Xavier Bertrand</i> Le président des Hauts-de-France a longtemps laissé dans l'ombre La Manufacture, le micro-parti qui a joué un rôle important dans sa victoire aux régionales. Mais la donne a changé depuis qu'il lui a assigné une vocation nationale. Mediacités vous en dévoile les coulisses.
15/06/2018	Jacques Trentesaux	<i>Damien Castelain, un président tiré à quatre épingles... aux frais du contribuable</i> Parfums, cartes cadeaux, soins hammam, cravates ou hôtels de luxe : le président de la Métropole de Lille utilise l'argent de la collectivité pour des dépenses personnelles. Révélations sur une sidérante confusion des genres.
14/09/2018	Thomas Perroteau et Yves Adaken	<i>Cumul, absences, indemnités : les mauvais comptes de Gérald Darmanin</i> Le ministre de l'Action et des Comptes publics empile toujours les mandats locaux pour ne pas injurier l'avenir. Mais ce roi du cumul est aussi un champion des absences. C'est notamment le cas à la Région qui

		lui verse 100 % de son indemnité de conseiller alors qu'il n'est présent qu'à 20 % des séances.
16/11/2018	Pierre Januel	<i>Hauts-de-France : les copieuses emplettes des élus frontistes</i> L'examen minutieux des dépenses des 170 élus régionaux et des budgets de fonctionnement des groupes politiques met en évidence l'ampleur des achats informatiques du Rassemblement national-Bleu Marine. Elles s'élevèrent à plus de 78 000 euros en deux ans.

Bibliographie

- Arfi F., « Le droit et le travers », *Informé n'est pas un délit. Ensemble contre les nouvelles censures*, sous la dir. F. Arfi et P. Moreira, Calmann-Lévy, 2015, p. 11-26.
- Arpin S., « "Pourquoi les médias n'en parlent pas ?" L'occurrence à l'épreuve du sens commun journalistique et des processus de médiatisation », *Réseaux*, 2010, n°159, p. 219-247.
- Ballarini L., « Presse locale, un média de diversion », *Réseaux*, 2008, n°148-149, p. 405-426.
- Berthaut J. et al., « Pourquoi les faits-divers stigmatisent-ils ? L'hypothèse de la discrimination indirecte », *Réseaux*, 2009, n°157-158, p. 89-124.
- Brunetti A. et Weder B., « A Free Press is Bad News for Corruption », *Journal of Public Economics*, 2003, vol. 87, no 7-8, p. 1801-1824.
- Cagé J., Hervé N. et Viaud M.-L., *L'information à tout prix*, INA Editions, 2017.
- Cagé J., *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie*, Le Seuil, 2015.
- Champagne P., « La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès*, 1995, n°17-18, p. 215-229.
- Charon J.-M., Furet C., *Un secret si bien violé. La loi, le juge et le journaliste*, Paris, Le Seuil, 2000.
- Collectif Degeyter, *Sociologie de Lille*, Paris, La Découverte, 2017.
- Desage F. et Guéranger D., *La Politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Le Croquant, 2011.
- Desage F. et Kaciaf N., « Des élus livrés à eux-mêmes ? La Métropole européenne de Lille, entre invisibilité des oppositions internes et imperméabilité aux contestations externes », *Politique et sociétés*, 2021 (à paraître).
- Desage F., « Le gouvernement des métropoles, laboratoire de la post-démocratie », *La politique désenchantée ? Perspectives sociologiques*, sous la dir. L. Barrault-Stella et al., PUR, 2018.
- Douillet A.-C. et Lefebvre R., *Sociologie politique du pouvoir local*, Paris, Armand Colin, 2017.
- Ferron B., « Professionnaliser les "médias alternatifs" ? Enjeux sociaux et politiques d'une mobilisation (1999-2016) », *Savoir / Agir*, 2016, n°38, p. 21-28.
- Frisque C., « Des espaces médiatiques et politiques locaux ? », *Revue française de science politique*, 2010, vol. 60, n°5, p. 951-973.
- Frisque C., « Les rapports entre presse régionale et acteurs institutionnels locaux : partenariats et dépendances », *Les Mutations de l'information et des médias locaux et régionaux*, sous la dir. N. Smyrniaios et al., Editions du Leras, 2011.
- Gatien E., *Prétendre à l'excellence. Prix Albert Londres, prix journalistiques et transformations du journalisme*, Fondation Varenne / LGDJ, 2012.
- Gilbert C., Henry E., « La définition des problèmes publics. Entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, 2012, vol. 52, n°1, p. 35-59.
- Hamilton J., *Democracy's Detectives. The Economics of Investigative Journalism*, Harvard University Press, 2016.

Henry E., *Ignorance scientifique et inaction publique. Les politiques de santé au travail*, Presses de Sciences Po, 2017.

Hunter M., *Le Journalisme d'investigation*, PUF, 1997.

Kaciaf N., « L'apport du journalisme à la transparence de la vie publique », propos recueillis par M. Caron et A. Le Moal, *Politeia*, n°33, 2018.

Kaciaf N., « Les conditions d'efficience d'une ressource communicationnelle : la discipline de parole », *Agir par la parole. Porte-paroles et asymétries de l'espace public*, sous la dir. Ph. Juhem et J. Sedel, PUR, 2016, p. 53-67.

Kaciaf N., *Les Pages « Politique ». Histoire du journalisme politique dans la presse française (1945-2006)*, PUR, 2013.

Kaciaf N., Talpin J., « S'engager sans politiser. Sociologie du journalisme dans "la ville la plus pauvre de France" », *Politiques de communication*, 2016, n°7, p. 113-148.

Lemieux C., « Les formats de l'égalitarisme. Transformations et limites de la figure du journaliste-justicier dans la France contemporaine », *Quaderni*, 2001, n°45, p. 53-68.

Marchetti D., « Le "journalisme d'investigation". Genèse et consécration d'une spécialité journalistique », *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, sous la dir. Ph. Garraud et J.-L. Briquet, PUR, 2002.

Marchetti D., « Les "révélations" du journalisme d'investigation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2000, n°131-132, p. 30-40.

Rayner H., *Dynamiques du scandale. De l'affaire Dreyfus à Clearstream*, Le Cavalier Bleu, 2007.

Restier-Melleray C., « La proximité dans les médias : retour sur une "loi" », *La Proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, sous la dir. C. Le Bart, R. Lefebvre, PUR, 2005, p. 251-270.